VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

AMMONCE JUDICIAIRE. Civile de District, Paroisse d'Orléans Division D. ... Dossier Nos 95,010 et

> BUCCESSION DU Dr J. H. MALONEY

Mme ELIZABETH C. MALONEY.

Mms ELIZABEH U. MALUNEY.

En vertu d'un ordre de l'Honorab'e la Cour

Civile de District. Division D. dans l'affaire intitules Succession du Dr. J. H. Malonev et de son épouse Mme Elizabeth C. Malonev et de son épouse du Elizabeth C. Malonev et de l'enchère publique à la Bourse
des Propriétes le l'avril 1911, les propriétes
fon léres décrites comme suit:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec
soutenes et servitudes là-dessus appartenant on de quelque foon en dépendant,
situé dans le Quarrième District de ce-le ville, dans l'ilet suo 73, borné par les rues Joséwhine, Chippews, Jackson et Annonciation,
lequel di lot est une partie du lot colginal No
7 ci-après mentionné, et formant l'eno signure
des dites rues Joséphine et Annonciation, et
mesurant d'après un devis et certificat d'arrent geder M. Cahn nousire, daté du 31 désent Edger M. Cahn nousire, daté du 31 dérentage, dresso har beney, ingerted to the veyer, date du 12 décembre 1895, annexé et faisant partie d'un certain acte passé pardevant Edgar M. Cahn, notaire, daté du 31 decembre 1895, trente pieds de face à ladite rue Joséphine sur cent vingt piede de profondeur e. façade sur ladite rue Annonciation. Laquelle dite propriété décrite, formant partie de trois certains lots de terre, désignés par les numéros cinq, six et sept. laquelle a été acquise par le défent Frank Laner, de Alfred Sindell et autres, par acte cassé pardevant Charles G. Andry. notaire, le 6 avril 1882, euregistrée en le Bureau des Transferts, livre 116, folio 177. Les améliorations portant les numéros aumicipant 740-42 rue Joséphine et Nos 2108 à 2115 rue Annonciation, et consistant d'une rangée de maisons a un étage, le genre de placement qui raporte de grand revenue.

2. Deux certains lots de terre, «naemble avec tootée les bâtisses et améliorations qui 2. Deux certains lots de terre, ensemble avec tontes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, et tous les droits, voies, privilè-ges et servitudes, et avantages y apparticant on dequelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet déaigné par le numéro municipai 102, borné designe par le numero municipal 102, borne par les rues Annonciation, Joséphine, S.: An-dré et Laurel. Lesdits deux lots sont dési-gnés par les numéros 24 et 25 sur un pian dresse par Edgar Pilié, voyer, daré du 30 jan vier 1905 d'après lequel ces dits lots mesurent comme suit : le lot No 24 formant l'encoignuvier 1905 a spres legal ces divisités mestrent comme suit : le loi No 24 formant l'enchignure des rues Annonciation et Joséphine et ayant une façade de quaran e et un pieda, deux pounce à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent pied. À la rue Joséphine savec une largeur dans le fond de quarante pieds, onse pouces. Le lot No 25 est contign an lot No 24 et meure trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent piede, ayant une largeur dans le fond de vingtineuf piede huit pouces. Les amélioratios consistent d'une bâtiese occupée par une épicerie et résidence portant les numéros municipaux 801.05 rue Joséphine, aussi la raugée de maisons connue comme Nos 807 à 815 rue Joséphine; ces deux morceaux de propriété seront vendus ensemble.

ensemble. 93. Un certain let de terre situé, étant et e'étendant dans le Quatrième Diatrict de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrème, Rémp. It et. Saratoga, lequel let désigné par le No tio s fur un plan de ce let et aures lets, annexé à fin acié de vente de la succession de W. I. B. Massie et épousé, à Resdon D.Gribble, passé le 9 juin 1859, pardevant James W. Breedlowe, ancien uotaire et Cette ville; lequel dit lot mesurant trente piede de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parailèles, mesure américaine; ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, droits, voies, privilège, servitudes et dépendances sans exception ou réserve. Les améliorations portent les numéros municipaux 2029-31 rue Washington et consistent d'une maison double.

4. Un certain lot de lerie, avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, portant les vioux Nos 589 et 589 1;2 rue Annonciation, dans le Qua rième District, dans liet borné par les rues Annonciation. Sixième Laurel et l'avenue Washington, dé-Sixième, Laurel et l'avenue Washington, dé-aigné par la lettre A sur un devis dreasé par D. M Broenan le ler juin 1888, une copie est annexée à un acte de vente passé parde-vant J. Bender isgel, ancien notaire le 7 juin 1888, et mesurant quarante deux pieds de face à la rus Annonciation sur cent soixante pieds, sept pouces, une et deme l'-gne de profondeur sur le côté le plus prês de la ne Washington, contigu au l t B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté oç-posè le plus prês de la rue Sixième, et quaran-se deux pieds sur la ligne du fond. Les amé-lioratiors consistent d'une récidence double à deux étages, chaque côte contenant environ deux étages, chaque côte contenant suviron dix grandes chambres, grande coar: la pro-prièté portant les nu léres municipaux 2825-29 res Annonciation.

priété portant les nu téros municipaux 2825-29 res Aumonoiation.

5. Un lot de terre et améliorations dans le Bixième District, dans l'iet borné par les ross Peniston Constance Laurei et Amelia, désgré comme lot No 10 sur un plan par J. A. D'Hémécourt le 8 avril 1864, une copie duquei est déposée en l'étude de H. Maden, anden notaire. Ledit lot mesurant trente pieda, trois pouces et espt lignes de face à la rue Peniston sur cent quinse pieda quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divient de la comment de la civient de la comment de la contra de la comment de la co

né par les rues St-André, Camp, Chestuut et Joset hine, mesurant chacun trente den et Jose; hine, mesurant enaceut trante deux piede et un sixtème de ligne de face a la rue et Alufé sur cent vingt-einq piede de profondeur entre lignes parallèles désignés par les Nos vingt et vingt-et un sor un plan par W. T. Thompsor le 15 avril 1847 et déposé en l'étade de J. R. Beard, a cien notaiposé en l'étude de J. R. Beard, a cien notai-re. Les amédiorations portent les numéros municipanx 1218-20 rue St André et consis-tent d'une résidence double et confortable à deux étages. Le côté No 1218 a vestibule, saion double, saile à manger, cinq ou s'ix chambres à coucher, chambre à bain, cuis-ne, chice, etc. Le côté No 1220 est sel que le Ro 1218, excepté qu'il y a un vestibule, et que la connection d'ean et dégous vient d'y être installée. 7. Un certain lot de terre et améliorations

d'y être installée.
7: Un certain lot de terre et améliora ione situé *ans le Quafrième District de cette ville, dans l'Het No 27. borna par les rues Popiar [maintenent (amp), M gasin, Joséphine et B. A. dré désigné par le No 25 sur un plan par A. Knyl et U. Warner le 4 mars 1848 déposé comme plan No 102 dans le livre des pians de Joséph B. Marks, ansien nota re; ledit lot mesurant trente, et un pie de cinq pondess et quatre lignes de face à la Campenr une profondeur de cent six pieds six pouces et sept lignes, et trente et un pieds six pouces et sept lignes, et trente et un pieds six pouces et sept lignes, et trente et un pieds six pouces et sept lignes, et trente et un pieds six pouces et sept lignes, et trente et un pieds six pôtices tiae protonueur de cent six pieds six pouces et sept lignes, et trente et in pieds dix pôtices et trois lignes de largeur dans le foud, et le-quel lot eat désigné par le même numéro sur un plan par Henry Moellhauser, daté du 22 juin 1844, en l'étude de L. R. Kenny, ancien hotaire. Les améliorations consistent d'une maison douve portant les numéros municipaux 2034, et pre Camp.

R. Denx cer ains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cetre ville, dans l'ilet b rué par l'aveune Henry Clay, les rues Calboun, l'ester lui Annonciation et Tonoupitou as designé par les Nos trois et quatre et meeurant éfacun rente deux plede trois pounes et quetre lignes de face à la rue Calboun sur cent dix piede de profondeur entre lignes égales et parallèles. TERRAINS VACANTS.

Conditions—Lomptant, Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911, auss, les trais de tous certificate et les frais des actes de vente la rievant Charles A. Batler, notaire, Les ventes aujettes aux baux existant et les loyers réservés aux vendeurs jusqu'au passa-8. Deux cer ains lots de terre et améliora-

Lacrorato ENGANTEUR ET AGENT DE PROPRIE TÊ3 FONCIÈRES. BUREAU, 910 RUE GRAVIER: 11 mars-11 12 19 25-avril 2 9 11

AVIS DE SUCCESSIONS

OUR CIVILE DE DISTRION POUR LA parcissé d'Urième. No 95.793 — Division A — Avis set par le présent douné aux craam ofers de cette succession et à teutes autres per source intéressée de avoir à déduire dans les disjours qui sulvront la présente sotification les gasons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour fleaquelles le compte fina présente par Henry Cavalier, administrateur de cette autres, along les presentes par autres, along les apprentes et le cette autres, along les apprentes et le cette autres, along les apprentes et le cette autres de la cette de la succession, no cornit pas approuvé et homo c gué et see fonds distribués conformément au dit compte. Per ordre de la Con. THO.

MAS COMMELL, Greffler. — A. D. Dabai
grat, Ayoon, 8 mars—8 12 17

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

AUNONCE JUDICIAIRE.

BeauTerrain Vacant DANS LE **Premier District**

EDELIA ROSS, SON EPOUSE. No 75.416-Cour Civile de District pour la parois-se d'Oriéans, Division B.

DAR FITZPATRICK-DUNN REALTY
CO-W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondeiet-MaRDI. le 11 avril 1911, à midi. à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à na ordres de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District. pour la paroiese d'Orléana, Division E, daté et signé du 21me jour de février 1911, dans l'affaireci-dessus intitulée la propriété

dans l'aff dreci-dessus intitulée la propriété suivante sera vendue.

Uae moitié d'intérêt indiv'a es 't à un certain lot de terre dans l'iet 774. Premier District de cette ville, norué par les ruis Udos, Di Hémécourt, Bolomon et l'avec de Carrolton, désigné par le No 19 et espécialement décrit comme le lot entre la vieille église et Unienos Miles, comme il est énuméré en l'inventaire ci-fécrit, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulios aur une profondeur de 108 pieds entre ligues parallèles. Conditions — Comptant : l'acquéreur devant payer au desaus et en pius du montant de son enchère toutés les taxes sur la propriété exitibles en l'année 1911, et de déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adpour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente aur frais de l'acquereur pardevant Edouaid F. Henriques.

11 mars-11 12 19 26-av 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Beau Terrain Vacant DANS LE **Premier District**

SUCCESSION DE JOSEPH BROWN. No 95,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZ ATRICK-DUNN REALTY DAR FILZ-ATRICK-DUNN REALTY
CO. -W. H. Fi partick Encanteur, Burean No 338 rue Carondelet.—MARDI, le 11
avril 1911. a midi, a la Bourse des Propriétés
Foncières. No 311 rue Baronner en vertu de
at conformément à un ordre de l'Hon. Fred D.
King, juge de la Cour Civile de District pour
la parciese d'Oriéans, Divisiou B. agissant
pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A. maintenant absenten congé, daté et
signé le 21me jour de février 1911, dans l'affaire oi-dessus intitulée, la propriété comme
suit, sera vendue:
Une moitté d'un intérét indivis dans et à un
certain lot de terre dans l'1let No 778. Pre-

Une moitié d'un intérêt indivis dans et à un certain lot de terre dans l'ilet No 778, Premier District de cette ville, borné par les rues Uiles. D'Hémécourt, So emon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et apécia ement décrit comms le lot entre la Vieille Eglise et Chianos Miles, comme il est énuméré dans l'inventaire, mesurant 33 pieds de fare à la rue Ullos sur une profondeur de 108 pieds entre lignés parélièles.

Conditions—Comptan: l'acquéreur devant payer au desuis et en plus du mintant de sgu enchère, toutes les taxes sur la proprièté exigible en l'année 1911, et déposer 10 010 avec l'encanteur au ment de l'abjudication, l'acte de v nie aux frais de l'acquéreur parde vant Edouard F. Henriques, notaire. vant Edouard F. Henriques, notaire. 11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

Attention Marchands de Charbon! La Louisville and Nashville Railroad Com-

pany vendra pour cause su plus haut enché-risseur. à l'enchère publique, à la tête de la rue St-Joseph. LUNDI, 20 Mars 191 i à 10:30 h. a. m.

Un chargement de charbon. Char No. 61,261 Un chargement de charbon. Char No. 61,261 L. & N., pesant 83 600 livres, consigné à R. P. Hyams Co. 1 Co., compres en le B.H de Dépenses 2787 le 14 févrior 1911. Le vente en vertu de la 151 No. 167 de la Sesson de 1898 de l'Assemblée Générale de la Lou siane. autorisant la vent, port ur en commun de tout frêt non réclamé et supulant la disposi-tion des etc. produit. Conditions—Comptant et livraison immé-

W. H. FITZPATRICK, Encanteur Bureau No 338 rue Carondelet. 8mars-8 12 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE. CHANCE POUR PLACEMENT. Ce Cottage Double BIEN BATI

Nos 1406-1408 RUE MANDEVILLE

Succession de Veuve John O'Ne.1. No 95,791-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B. DAR FITZPATRICK-DUNN REALTY
CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur.—Bureau No 338 rus Carondelet.—JEU-DI, le 30 mars 1911, à midt, à la Bourse des Propriétes Founières, No 311 rus Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King [uge d+ la Cour Civile de District pour la parquese d'Orlèbna Divi de Diatrict pour la parousse d'Orléaus, Divi-sion B, deté et signé le 20me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intit lée, la pre-1911, dans l'affaire ci-dessus intit lée, la proprété auvante sera vendue.
Un lot de terre avec toute elles bâtisses, etc., situé dans la Troisième Disâriet de la Nouvelle-Oriesus et désigné par le No 2 dans l'ilet No 56, borné par les rues Mandaville, Villeré (autrefois Girod) Marigny et N. Robertson (autrefois St.Jesu-Bapuste), sur un pian tracé par J. Pilié, en date du 14 mars 1831 et déposé en l'étude de C. Polleck, au ciempotaire, le 30me jour du même mois. Ledit let mesure en mesure anglaise 40 pinds le face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profen eur. Les améliorations qui s'y trouvent face à la rue Mandeville sur 120 pieds de pro-fon eur. Les amélierations qui s'y trouvent portent les Nos municipaux 1406 et 1405 rue Mandeville, et compresent un cottage dou-ble contenant quatre chambres, cuisine, han gar de chaque coté. Conditions—Un tiers ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, ia portion de credit de ladite vente étant attes-tés par libre de ...

dr et par ini endosse, pertant interet a raison de 8 pour cent par an de oe jour jusqu'à par-fait paiement, daté du jour de l'adjudication, garanti par h-pothèque apéciale es hen de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacté de "non alienando" et toutes les avec le pacte de "non alienande" et toutes les clauses usurl'es; 10 pour cent d'honorisres d'avocat en car de precès; ladite propriété devant être assurée pr l'acquéreur, et la police d'assurance devant ètre transférée au détenteur du o'flit et l'acquereur devant payer en plus et au deserte du montant de son enchère toutes les tales sur la propriété dues et exighèses en 1911. L'acquereur devant faire un décât de 10 pour cent en cours de contract de la four cent en contract de la four cent en cent de contract de la four cent en cent de cent faire un décât de 10 pour cent en cent de cent faire un décât de 10 pour cent en cent de cent faire un décât de 10 pour cent en cent de cent faire un décât de 10 pour cent en cent de cent faire un décât de 10 pour cent en cent de cent faire un décât de 10 pour cent en cent de cent faire un décât de 10 pour cent en cent de cent faire un décât de 10 pour cent en cent de cent faire un décât de 10 pour cent en cent de ce prapriete dues et exignisse en 1911. L'acque-reur devant faire un dépôt de 10 pour cent au memment de l'adjadio-tion. Les loyers devent être collectés et reteuns par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit pas-sé. Acte de vente aux f ais de la aquêreur par devant M. Edward B. Ellis, notaire. MM. Martin H. Manion et H. W. Kaiser,



Scientific American JNN & CO.361Eroadway, New Y(

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENUAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. Résidence Désirable en Brigues à Trois Etages

No 629 Rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

SUCCESSION DE JOSEPH BOUCHOUX. No 88.509 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division, & l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge.

DAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur — Bu | s'étendant vers la rue Royale et le divisant du reau 825 rue Union Norwalle Orléane Tean 825 ne Union. Nouveile-Q-léans.
Louisiane—MERCREDI. le 5 avril 1911 à
midi. à la Bourse des Propriétés Foncières,
No 311 rue Baronne, à la Nouveile-Orléans,
en vertu de et conformément à un jugement
rendu lundi le 20 février 1911, par l'itonorable Fred D. King, juge de la Division B, de
la Cour Civile de District pour la paroluse d'Orléans, agissant pour l'Hinorable T. C. W. E.
lia juge de la Division A, alors absent en cengé,
et signé le 3 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de
la ligue du fond le divisant de la propriété du sus numérotée et intituiée, je procéderai de venfre au plus haut enchérisseur à l'enchére publique, la propriété ci-après décrite, à sa-

voir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, servitades et dépendances qui y sopartiennent ou de queique façon y appartement, situé dans le Deuxième District de la ville de la Mouvelle Orléans, dans l'ilet No 44, borcé per les rues St. Pierre, men District de la ville de la Mouvelle Offeans, dans l'ilet No 44, borcé par les ruce St. Pierre, Royale, Passage de la Bourse et Passage Orléans, et désigné par le Numéro Six sur un plan dressé de conzelets de terre dans le même plan dressé de conzelets de terre dans le même professé l'dir plan, dix huit pieds, six pouçes et six lignes (18' 6' 8''') de face à la rue bi-Pierre, en le livre 136 folio 330.

Conditions—Pour du comptant Dix pour cent de vanté tre payés à l'enc nteur au moment de l'aljucisation, et la baiance au moment de l'aljucisation, et la baiance au moment de l'aljucisation, et la baiance au moment de l'aljucisation de latité vente par le dit encenteur qui sera par acte pardevant Arthur J. Peters, notaire, les frais de tous certificate et les taxes de l'année 1911 devant être assumée et vayés par l'acquéreur, en plus du prix d'achat.

Louis Henry Buins, avocat pour les de mandeurs.

5 mars—5 12 19 26—av 2 5

vingt. ieux pieds un pouce [22 17] sur une ligne le divisant du lot Roonze dudit plan à la ligne du fond le divisant de la proprieté du défant Dr Thomas, sur laquelle ligne du fond definit Dr Thomas, sur laquelle ligne du fond il mesure dix-huit pieds six pouces et quatre lignes 118' 6' 4'']; ensemble avec l'usage d'une ailée s'onvrant rue Royale, et commune andit lor et aux lots Nos un, deux quatre et cinq sur ledit pian.

Les amélioracions consistent d'une bâtisse à

Les amélioracions consistent d'une bâtiase à trois étages avant une boutique de forgeron au rez-de-haussée et plusieurs (hambres aux aures étages, lieux d'alsance, etc., connue par le numéro municional 629 rue ét. Pierre.

Etant la même propriété laquelle a été acqui e par (François) Joseph Bouchoux, de Charles Thiery, d'après un a te de vente exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 30 écombre 1890, enrégistré en le Bureau des Transferts, en le livre 136, folio 330.

Conditions—Pour du comptant Dix pour cent devant être payés à l'enc nteur au moment de l'adjudication, et la balance au moment de l'adjudication, et la balance au moment de l'acconfirmation de latite vente par le dit encenteur qui sera par acte partievant être ticats et les taxes de l'année 1911 devant être la saumée et rayés par l'acquéreur, en plus du

R. J. Kennedy.

PROPRIETES DU PREMIER ET DU CINQUIEME DISTRICT A L'ENCAN

IEUDI, 16 MARS, 1911,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

JOHN B. HILDEBRAND, JR., ET ALS VS MME LOUISE GOFF ET AL. No 95,194-Cour Civile de District-Division "A."

No 95, 194—Cour Divise de District—Division "A."

DAR R. J. KEWNEDY, Encanteur, 205

Mâtisse Hennen—JEUDI. le 16 mars

1911 à la Bourse des r'oprietés Foncières

311 rue Baronne, en cette ville, à midi, en
vertu de et conformément à un ingement
rendu et signé en cur ouverte le 7 février

1911, par Hon, T. C. W. Ellis, juge d'ai.
Cour Civite de District de la paroisse d'Orléans, Division A. No 95, 194, dans l'affaire
ci-desses intitulée, je procéderal à vendre
à l'enchère publique, la propriété ci-après
déorite, à savoir—
Premier—Un certain lot de terre, ensemble
avec coutes les bâtisses et améliorations qui
es l'enchère publique, la propriété ci-après
déorite, à savoir—
Premier—Un certain lot de terre, ensemble
avec coutes les bâtisses et améliorations d'un est l'enchère publique, la propriété ci-après
déorite, à savoir—
Premier—Un certain lot de terre, ensemble
avec coutes les mélies dans l'elt borné par les
rities de cett veille dans l'elte borné par les
rities de cett veille dans l'elte borné par les
rities de cett veille dans l'elte borné par les
l'étude de la Maurieu, notaire, et
d'après ce a mesurant comme suit: Les lots
Nos dix et onse, chacon 31 pieds 7 pouces de
face à l'avenne Atlantique sur 123 pieds 8 pouces et 1 lig ed face à l'avenue Atlantique et
le let No douzs me-uraut 31 pieds 9 pouces et 1 lignes de profondeur entre lignes parallèles, for I mesure américaine. Les dites améliorations qui s'y trouvent,
situé de cette ville, dans l'ilet borné par les
rous voyer, daté du ler avril 1848, déposé en
l'étude de la Maurieu 126 pieds 7 pouces et 2
lignes de profondeur entre lignes parallèles, for I mesure américaine. Les dites améliorations consistent d'un cottage double portant le numero municipal 1405

Les dites améliorations consistent d'un cottage simple pouces, pris du fond du lo original No
sir dudt plan de George T. Daniar, voyer,
daté du ler avril 1848.
Les dites améliorations consistent d'un cottage simple portant le numero municipal 1406

Les considerations consistent d'un cottage simple po

ville, dans l'ilet borné par les rues Melponiène Magnolis. Clara et Thalie, dès gné comme lot No trois, dans l'ilet No 417. Ledit lot No trois mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolis sui un profondeur de 127 pieds.

Quatrième—Un cartain morcesu ou portion de terre etc. et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, on de que'aque jaçon en dépendant situé dans le Premier Distriut de cette ville, dans l'ilet borné par les ruos Melpomène. Thaile, Clara et Magnolia, composé de la portion du fond de deux torrains, dés gués par les Nos Unet Quatorze de l'ilet No 34 sur un plan dressé par Geo ge T. Dunbar, voyer, sous la date du ler avril 1448 et déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, anc'en notaire en cette ville, laquelle Dunbar, voyer, sous la date du ler avril 1848 at déposé pour référence en l'étude de A. Ma. zureau, ann'en netaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure d'après ledit devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. L. Pool, ancien notaire en cette ville, daté du 26 mars 1855, 31 nieds 9 pouces de face à la rue Magnolis sur 63 piets. 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, M.A. Lessitus améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1413.1415

Lesdites amélioratious consistent d'un cottage simple portant le numero municipal 1406 rus Magnolis.

T. O N'émt— 'n certain lot de terre vacant, etc., situé dans l'ilet borné par les russ Mejponène de pour les Magnolis.

Tito n'émt— 'n certain lot de terre vacant, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les russ Mejponène de les bâtis-es et ameli rations qui s'y trouvent de les bâtis-es et ameli rations qui s'y trouvent de les bâtis-es et ameli rations qui s'y trouvent de les bâtis-es et ameli rations qui s'y trouvent de les bâtis-es et ameli rations qui s'y trouvent de les bâtis-es et ameli rations qui s'y trouvent de les bâtis-es et ameli rations qui s'y trouvent de les parallèles et est contigu à la propriété, cinquièmement ci-les-us décrite. Les dites amélioration coons atent d'un co tage double portant les les des les est est contigu à la propriété, cinquièmement ci-les-us décrite. Les dites amélioration coons atent d'un co tage double portant les les des les est est contigu à la propriété, cinquièmement ci-les-us décrite. Les dites amélioration coons atent d'un co tage double portant les Nos municipal x 433 435 avenue propriété, cinquièmement ci-les-us décrite. Les dites amélioration coons atent d'un co tage double portant les Nos municipal x 433 435 avenue propriété, cinquièmement ci-les-us décrites d'un contrait les Nos municipal x 433 435 avenue propriété, cinquièmement ci-les-us décrites d'un contrait les Nos municipal x 433 435 avenue propriété, cinquièmement ci-les-us d'un contrait les Nos municipal x 433 435 avenue propriété, cinquièmement ci-les-us d'un contrait les Nos municipal x 434 435 avenue propriété, cinquièmement ci-les-us d'un contrait les nous les les contraits d'un contrait les nous d'un contrait les nous d'un contrait les nous d'un contrait les nous de la contrait les nous d'un contrait les nous d'un contrait les nous d'un contrait les nous de la contrait

Conditions—Complant: l'acquéreur ou les acquéreurs doivent payer les taxes de Ville et d'État pour ISII et au-si doivent payer pour l'acte oules actes de vente parderant AL-PHON-SEJ. OUNEO, notaire; dix pour cent de dépôt au moment de l'arjadination.

R. J. KENNEUY, Encanteur.

J. B. Rosser, Jr. avocat.

Voyes le p an à la Bourse des Propriétés Foncières.

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

"PENDULE EMPIRE"

S. SMITH & FILS

PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillee avec gout. Plus grande, 15 pouces 26 6s.

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). An, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au dessus du niveau de la mer. Olimat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablisements, Hôtele, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visitures. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entreme du Kurverein, Woerishofen, Bayière.

Théodore A 36: k, notaire, 10 00 de dept au moment de l'adjudication à cause de la vente et l'acquéreur prendra possession des loyers du jour de le signatur de l'acte de veute.

ERNEST A. CABHÉRIE. Encanteur, 806, rue Perdido.

12 16v-12 19 26-mars 5 12 16 tremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière,

VENTES A L'ENGAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE. Joli Cottage "Home" élevé de

No 720 Rue Brooklyn. Près de la ligne de chara électriques et du Forry de la rue du Canal.

terre.

Forty de la rue du Canal.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W.

A. Karnaghan, Encanteur— Bureau Ne.

339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 mars.

1911. A midt, a la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, il seta vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 16 février 1911, de 1"Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroissed Oléana, Division B. dans le succession de Josepo A. B. ekett, No 95,458. In propriété ol-après décrite. A savoir—

Le joit cottage en bois élevé de terre. No 720 rue Brooklyn, tetiréde la banquette, aona le joit grillage en fur. contenant galene, six chambres et chambre à bain, sew etage et eau. Les chambres sout (apieses avec du joit papier, syant lumière électrique; sur le côté il y a un chemin pour voiture. Le lot de terre est situé dans le Unquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 122, borné par les rues Madison (maintenant Brooklya) Market (maintenant Opeionsas). Jackson (maintenant Teura); le dit lot ou portion de terre est une partie du lot désigné par le No 23, et mesurant vingt-sept pieds et deux pouces de face a la rue Madison (maintenant Brooklya) ar le nouve de face a la rue Madison (maintenant Brooklya) ar le nouve de face a la rue Madison (maintenant Brooklya) ar le No 23, et mesurant vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. le tout d'après un plan dresse par A. D'Hémécourt, ingénieur civit, le 10 septembre 1886, et déposé en l'étude de L. T. Carri, alor au notaire en cette ville, comme plan No 195 de son l'ive de plans.

notaire en cette ville, comme plan No 195 de son l'vre de plans.

Dans un voi-inrgo tranquille, ayant rues parées des deux côrés et ligne de chars élec-triques à un let de distance. C'est un aussi joli home que l'on puisse désirer.

Conditions—Comptant; l'asquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, an dessue et en plus du prix de l'adjudication; Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'aste de vente pardevant E. P. Consiu, aux frais de l'acquéreur. McCloskey & Benedict, avocats. 19 fév.—19 26—mars 5 12 19 23

Freed & Co.

ANNONUE JUDIULAIRE. Succession de Alfred Nelson.

No 95,076 -Cour Civile de District-Division D. Un Terrain, rue Willow, entre les rues Milan et Gen l'Taylor. A l'Encan MARDI, le 22 mars 1911, à mulli, à la Bourse d'Encan de Free!, 914 rue Gravier.

Gravier.

AR FREED & CO.—A. A. Freed, Eucanfaur.—En vertu d'un ordre de l'Hun W. Gravier.

13AR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon W.

B. Sommerville, jug3 d. la Cont C.vile de District Div. D. pour la parois—e d'Oriéans, dats et signé le 13me jour de fevrier 1911, la propriété décrit comme suit, à savoir—

Un lot de terré, etc., situé dans le Sixlème District de cette ville, dans l'îlet No 660, borné par les ruse Willow, Claborne, Milan et Général Taylor désigué comme lot No 11, d'après un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 7 sont 1895, annez à un acte F. J. Dreyfous, notaire, le 23 juin 1895, et mesurant comm-nçant à une distance de 120 pieds de la raié Milan, trente pieds de face à la rue Willow aur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Pomotant la equégant devant assimer les taxes de 1911, et de payer pour l'acte de vente pard-vant E. M. Stafford, notaire, et dépos r dix pour cent, 10 600, du prix d'achat, un moment de l'adjudication avec

Encanteurs et Agents de rrepriétés Fon-cières, 914 rue Gravier, 19 fév... 19 26... mars 5 12 19 22

Ernest A. Carrère.

ANNONOR JUDIUIAIBE VENTE DE SUCCESSION.

Cottage Simple avec chemin pour volture, 1532 rue St Ferdinand, coin claiborne. JEUD1, 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Paul Delaney. No 95,826—Cour Civile de District, parciese d'Or.eans. — Division B.

DAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau No 806 rue Perdide—JEUDI, le 30 mars 1911, a midi, a la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en verta de et conformément à un crdre isau, verm de et conformements un trare issu-cathet signe du 23 ferrier 1811, par l'Hor-Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Darolese d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessan intitulée, je prosé-derai de vendre à l'encan, la propriété ciaprès décrite, à savoir:

Un certain lut du terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voirs, privilèges, avantages et dépendantes y appartenant ou du que que façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cent cinq rieds.

Les améliorations cont connues comme No 1532 rus 8.-Ferdinand. et comprensest un cottage simple convert et andois s. contenant quarre chambres, hangar, citerne et chemia

Conditions. Un tiers en pus comptant a l'option de l'acquérent, la balance, a 1 y en a, devant être représenté par billets de l'acquèreur, payables en un el deux ans aprè ils date avec but pour cent d'intérêt par an de la date de l'aljudication insqu'au paiement, garantis en leur paiement par privilégs de vendur et hypothèque speciair sur la propriété ven us, avec toutes les clauses usuelles de sécurité interestations de la partie de la propriété de la securité interestation de la partie de la propriété d avic toutes les clauses unuelles du séourité inclusant le paute de mon alienande et la sciputation de dux pour cent d'honoraires d'avoust en cas que les billets ne soient pas payén à mannité, l'acquéreur devant déposer dux pour qui du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. l'acqués eur devant assumer les taxes de 1911 et de payer pour tous certificats of fra s'de l'acte de vente transférint ladité propriété pardevant George J. Untersiner, notaire, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

dication.

ARNEST A. CARRERE, Encanteur.

005 rue Ferdido.

26 fev-26-mars 5 12 1.4 26 30

VENTE DE SUCCESSION D'un Joil Cottage Simble, sy int chemin pour voiture, 1417 rus Music est e les rues Vilieré e Robertsun. JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foucières, 311 rue Ba-Succession de Willism E Luscy et de Mary

No 95 660 du Dossier d'in t'our Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. Division D.

DAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

—Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le
16 mars 1911, a midi, a la Bourse des Propristés foncières, 311 rue Baronne, dans le
Premier District de cette ville, en vertu de et
conformament a un ordre daté et signé du 2
fè rier 1911, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour
la Paroisse d'Orléans, Division D. dans l'affaire
d'Assens intitulés, le procèderai de vendre à
d'Assens intitulés, le procèderai de vendre à

Vogel, Non EDUTHE.

appart nant situe dans le Troslème District de cette ville, désigné comme lot No vingt-et no (21) dans l'het (612) borné par les rues Arse, Music, Villeré et Robertson et meaurant 31'1' 5'' de face à la rue Music sur une profondeur de 94 6' entre lignes paraglèles.

Les améliorations sont écunaes comme No 1417 rue Music et comprenient un cottage aimple en bois à un étage couvert en ardoises ayant chemin pour voiture sur le côté et hatisse à eux étages dans le fond contenant 9 chambres, cabinets pour bois et charton.

Conditions -t'omptant: et l'asquéreur de vant ésaumer et de payer au desna et en plus du prix de l'adjudicasjon les taxes pour l'année 1911, l'acte de vente devant être aux frais de la exquéreur et devant être passé pardevant ds i acquerent et devant être passé pardevant Théodore A. Beck, notaire, 100/0 ée dépêt au

Albert Paul.

ASSOSUE SUDICIAIRE.

VENTES A L'ENCAN.

Magnifique occasion Pour placeurs.

VENTE SANS RESERVE A L'ENCAN Pour Effectuer un Partage.

Terrains de choix pour bâtir.

Dans une section centrale du Deuxième Disitrict de cette ville, qui s'améliore, contigua ala New Orleans Land Co. " addition ' faleant face au Bayou St-Jean pres du Parc de Ville, "Country Club" et la con-

In Re John D. Nix et als vs M ne Maria Loui-se Casters, épouse de E. M. Liftus et als. No 35,103, Cour Civile de District, paroisso d'Orléans. Division C. DAR ALBERT PAUL Encanteur

Burean No 311 rue Baronne (2ème éta-ge.—JEUDI le 30 mars 1911, à midt, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conforme-ment à un jugement rendu, lu et signé er conr-ouverte, le 17 fevrier 1911, par i Hon. E. K. Skinner, juge de la tCour Civile de Dissiblet, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'aflaire de John D. Nix et als varens Mue Maria Louise Castera, éponse de E. M. Lottus et als, il sera vendu à l'enchère publique a savoir. et al., it sera venum a i unchere publique a savoir: · ler Dix-sept lots de terre: situés dans le Deuxième District de cette vile, designés par les numeros un à dix-sept, inclusivement dans l'i et No 915, borné par le chemin e etendant l'i et No 915, borné par le chemin e etendant au long du Bayou St-Jean, les rues Fort. Scott et Brouke et neemant commes du l'action les les lots Nos 1. 2 et 2 mesurant cuacun trente et un pi de trois pouces de face étre chemin sétendant au loi gi du Bayou St Jean aur une profondeur de ceur e nquante quarre piede entre lignes parallé se.

Les tots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacur trente deux piets de face sur le chemin abetendant au long du Bayou Stelean au une profondeur de canteinquante-quatre piets entre lignes parallèles.

profequeur de centrelinquante-quarte piels en-tre lignos parallèles.

Les lots Nos 7-8. 9 et 10 membrant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur cent quarre-viegt-neuf pieds neuf pouces de pro-tondeur entre lignes parairé.es.

Les lots 11, 12, 13, 14 et 15 mesurant cha-cun trente virde de face à la rue Scott sur que oun tream mices de lace à la rue scoff sur une profone en te cent viogtnous plede n'en jou-ces entre lignes parallèles. Et les lois Nos 16 et 17 mesuran c ann trente piede de fare à la rue Fortsui une pre-fondeur de cent cinquante piede entre lignes

parallè es.

2me Quatorse certains lots de terre, situés dens le Denxième District de ce te ville, de signés par les huméros un a qua ouz-laciu sivement dans l'ilet No 316, borné par les rues Scott Fort. Esplanade et Brocks. Les lots Nos 1 et 2 m-surant chacun treute pieds de fure a la rue Esplanade sir une profotdeur de cent vingt pieds, entre lignes parallalas. lèse.

Les lots 3, 4, 5 et 6 meeurent chacun trents pieds de face à la rus Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf poices entre lignes parallèles. Le lots Nos 7 et 8 me aurent chacun trents pieds en face à la rue de la cent unitre vingt. scrent chacun trente pieds - face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre vingt.

Los lots 9, 10, 11 et 12 meanient chacun trente pieda de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingti-euf pieda neaf (voice entre ingres parallèles. Et les lots 13 et 14 meanient duscunt trente pieda de sace à a rue Foit sur une profondeur de ceut vingtipieda entre lignes parallèles. Set les lots 13 et 15 et 16 dans le Deuxièms District de cit e villo, dans l'ilet No 33 l. b-rué par les rui a Scott, Bra-ks. St. Louis et Memphia, désignés par les No 1 à 11 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mearrant chacun trente pieda de face à la rue Memphia désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mearrant chacun trente pieda de face à la rue Memphia au une profondeur de cent vingt neuf pieda neuf ponces entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieda, sept pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieda, sept pouces entre lignes parallèles. Les lots Sott sur une profondeur de cent vingt neuf pieda neuf ponces entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieda, sept pouces entre lignes parallèles. Les lots Sott sur une profondeur de cent vingt neuf pieda neuf ponces entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieda, sept pouces et trois lignes parallèles. Les lots de terre cit desum et medit de l'éd pieda mans par une profondeur de l'éd férrier 1911, sea trois lots de terre, ci-desum out-feit devis ou ar l'éta férrier 1911, sea trois lots de terre, ci-desum out-feit devis ou ar les lots nos 1 et 2 mearrant 37 pieda de face à la rue Stead meaurant 37 pieda de face à la rue Stead meaurant 37 pieda de face à la nue ambient de l'éd pieda mans par une profondeur de l'éd férrier 1911, sea trois lots de terre, ci-desum out-feit devis ou ar l'éd férrier 1911, sea trois lots de terre, ci-desum out-feit deux de ferre subdivis out-feit de l'éd férrier 1911, sea trois lots de terre, ci-desum out-feit deux de ferre de l'éd férrier 1911, sea trois l'éd férrier l'911, sea trois l'éd férrier l'9 one lighe de face à la rue Sout aur une pro-fondeur de cent vingt meuf piede, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots S et 9 m.su. rentcharun trente preds, six Louces et trois lignes de face à la rue Bouts sur une profon-don de cent vingt neuf piede, neuf pouces en tre lignes parallèles, et les lots 10 et 11 mesu-rant chacun trente piede de face à la rue St-Louleaux une presenteur de seus sur rant

tre lignes parallèles et les lots 10 et 11 meaurant chacun trente piede de face à la rue Status processes quatre lignes entre lignes par les rues ports.

Ame Onze certains lots de terre, situés dans le Deuxième Dis rict de cette ville, dans l'ilet No 982, borns par les rues boott. Brouks. Memphis et Conti, désignés par los nous le 11 inclusivement. Les lots 1 et 2 mesurent chacun trente piede de face à la rue Contisur une profondeur de cent six pieds, ouxe pouces et tro-silanes, entre l'assimée par lique avec le pacte de non slienar-de cette de l'adurd cultum propriété ven lue avec le pacte de non slienar-de cette de l'adurd cultum propriété ven lue avec le pacte de non slienar-de cette que l'adurd cultum propriété ven lue avec le pacte de non slienar-de cette la la li inclusivement chacun trente piede sux pout sa et trois génes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-seuf piede, neuf pouces, entre li gue parialeles. Lots Nos 5, 6 et 7 mesurent chacun trente piede sept pouces et une l'gue de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-seuf piede sept pouces et une l'gue de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-seuf piede sept pouces et une l'gue de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-seuf piede sept pouces et troisgnes par l'adurd cultum experience devant être transférée au jorieur des tiets et l'acquèreur devant et et ransférée au jorieur des tiets et l'acquèreur devant et et ransférée au jorieur de l'acquèreur devant et et ransférée au jorieur de l'acquèreur devant et et ransférée au jorieur de cent vingt-seuf piedes sept pouces et te l'acquère un devant et et ransférée au jorieur de l'acquèreur devant et et l'acquèreur devant et et l'acquèreur devant et et l'acquèreur devant et et l'acquèreur devant et le l'acquèreur devant et et l'acquèreur devant et et l'acquèreur devant et et l'acquèreur devant et et l'acquèreur devant et l'acquèreur devant et et l'acquèreur devant et l'acquèreur devant et l'acquèreur devant et l'acquèreur devant et l'acquèreur deva

paralleles.
Les lots Nos 8 et 9 meaurant chacun trente
pieds eta pouces trois lignes de face a mane
Sout aur une profondeur de cent vingi-neuf
pieds, neuf pouces entre lignes 'paralles
Et les lots 10 et 11 meaurant chacun trente
piecs de face a la rue Memphis eur une profonpiecs de face a la rue Memphis eur une profondeur de ceut six pieds ou ze pou ea et quatre lignes entre igues paral·les.

5 me Quato ze certains l'in de terre, situés dans le Deuxième D'a rict de cette vi les dans la litet de 18 de la rue s'est les Noslas l'ancient vicksburg, désigués par les Noslas l'ancient vicksburg, désigués par les Noslas l'ancient vicement. Les lots Noslas l'und vicksburg eur une prefondeur de cent viugt deux pieds entre lignes paral·les. Les lots Noslas l'ancient pieds de face à la rue siccit sur une profondeur de cent viugt deux pieds entre lignes paral·les les lots Noslas et pouces et une ligne de face à la rue sicott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, meuf pouces entre lignes paral·lè es. Les Scott sur une professione de cent vingt-neof pieds, ment pouces entre lignes parallè es. Le lot No 6 mesure treute pleds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Scott aur une professione dur de cent vingt-neuf pleds neuf pouces eurre ingues parallèles. Les lots 7 et 8 mesurent chaoun trante pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Scott aur une profondeur de cent quatre-vingt neut pieds en parallèles. Le

ville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, Division D, dans l'affaire et-dessus intitulés, je procèderai de vendres l'enchère pub'ique la propriété oi-après déderite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvant et toutes les désendances y appart nant situé dans le Trostème District de cette ville, désigné comme lot No vinotati.

VENTER A L'ENCAN : Albert Paul.

aux fraia des acquéreurs pardevant Jules F.
Meumier, notaire, les acquéreurs devant assumer audesans et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en l'année 1911.

Un dérôt de 29 pour cent du crix d'achat exigé au mement de "adjudication
William Winans Wall, avecat pour le demandeur.

Roger Meunier et J. P. Baldwin, avecatapour le défeudeur.

26 fév-26-mars 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE Cottage Simple de Valeur du 7me District. 2203 RUE SHORT.

Excotguare de la vue Sycamore, avec Grand Terrain Attrayant. Succession de Christian Wolff.

No 94,383—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B. DAR ALBERT PAUL. Encanteur. Borean DAR ALBERT PAUL. Encanteur, Borean No. 311 rue Baronne — JEUDI, ie 13 avril 1911, à midi, à la Bourse des Proprétés Foncières, Né. 311 rue Baronne, en cette ville, en verta d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, luge de la Dour Civio — e District, paiolese d'Utlèans. Division B, daté du 8 mars 1911, pour le compte de la succession de Ofristian Wolff, il eera venua a l'enchers publique, à savoir —

Deux certains lois do terre, ensemble avec sous-se les bà lesce et améliorations qui a y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., y aupartenant, siné dans le Beutième District de cett ville, dans l', let borné par les rues Snort. Byesmore, Neron et Fern, méaurant chaoun 30 p.eds de froc à la rue Syon.

124 pieds, c pouces et façade à la rue Syca.

more.

Les améliorations comprennent un joil cottage simple connu comme 2203 rue Short, i. a terraine aunt hauts, avant des arbres fruiters, terraine sont hauts, avant des arbres fruitiers, etc., et prés du Parc Painer, la Pisce Panola et piusi urs maisons modernes et é.égantes, et à un ilet de l'avenue Carrolium.

Cenditions—Un tiere un fine comptant la baiance, s'il y on a payable em un et deux ans avec n'00 d'intérêt par an, et garanti par ilen de vendeur et nypothéque sur la propriété.

L'acquéreur doit assumer les taxes de 1911 et la facture de pavage qui sera mesessée contre ladite propriété.

L'actie de ve te aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Guriev nota re; un dépèt de 10 0/0 exigé au moment de ladjudication. cation.

F. Rivers Richardson, avoca*.
12 mars—12 19 26—av 2 9 13

VENTE JUDICIAIRE.

BESIDENCE DE CHOIX

No 2647 Ste-Anne, près de la rue Broad Deux Grands Terrains contigus, près du

marché Maestri, écoles et églises. Succession de Jean Baptiste Dacte. No 93,471-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

paroisse d Oriesas, Division A.

IDAR ALUERT PAUL. Encanteur, Bursan

INO 311 ree Baronne, JEUDI. le 30
mars 1911, A midi, Ala Bourse des Propriètés
Foncières, No 311 rue rue Paroune, en vertu
d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de
la Cour-Civile de District pour la paroisse
d Oriésas, Division a daté le 3 février 1911;
dans l'affaire de la succession de Jean Baptiète Dast; il sera vendu à l'enchère publique,
à savoir:

à savoir : Trois certains lots de terre, ensemble avec fontes les l'Attaces et améliorations q'i s'y trouvent, situés dans le Deux-ème District de cette ville, dans l'.let No 340 borné par les neuf pieds neuf pouces entre ligues paraitèles.

Les lots 9, 10, 11 et 12 mesment chacun a la rue St Anne sur que projudeur entre ligues égalos et paraitéles, de 162 pieds mais ligues égalos et paraitéles, de 162 pieds mais

Pan L. Fourthy, avocat. 26 fev-25-mars 5 12 19 26 3J

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE ATTRAYANT

5944-46 rue Lauret. Succession de William Lemmier. No 95,258—Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division C. DAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI. le 23 mars 1911, à midi, à la Bource des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette vi le, en vertu d'un ordre de l'Hou E. K Skiuner, lugo de la Cour Civile de District fondeur de cent vingt.nenf pleds neuf pouces entre lignes paralièles. Les lots 7 et 8 meeurent chacun trente pleds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue de l'entre production de l'entre production de cent quatre-vingt neut pleds, neuf pouces entre lignes paralièles. Les lots No 9 meaurant trente rieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Boott aurune profondeur de cent vingt.neuf pleds, neuf pouces entre lignes paralièles. Les lots Not 10, 11 et 12 m-anrant chacun trente pieds, neuf pouces entre lignes paralièles. Les lots Not 13 et 12 m-anrant chacun trente pieds, neuf pouces entre lignes paralièles. Les lots Not 1 et 2 meeurent chacun trente pieds et la ligne de face à la rue cent vingt.neuf pleds, neuf pouces entre lignes paralièles. Les lots Not 1 et 2 meeurent chacun trente pieds de la rue de la ligne de la lignes de face à la rue de la vingt.neuf pleds neuf pouces et cinq lignes et de face à la rue de la lignes de face à la rue lots No 7 meaurant vingt neuf pieds, neuf pouces et cinq lignes et face la rue contre lignes paralièles. Le lot No 7 meaurant vingt neuf pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue cott aurune profondeur de cent vingt.neuf pieds un pouce de face à la rue cott aurune profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue de la rue de la ligne de la rue de la ligne de face à la rue de la rue de la ligne de la rue de la ligne de la rue de la lignes de la rue de la ligne de la rue de l

entre ignes paralièles.

Le tout d'après un plan de cela par Ohas
De l'isle, voyer, annezé à un acte de vente
passé pardevant P. E. L. resche, notaire, le 13
juin 1862. Les proprietés di dessus décrites
devant être vendues par terrain, d'après la
subdivision de cela, d'après le plan annexé à
un inventaire de ladité propriété. dressé par
Jules F. Meunier, notaire, le 16 février 1911.
Conditions—Comptant; les actes de vante.